

## Consignes aux auteurs

### Généralités

1. La Murithienne publie des articles originaux, en langue française ou allemande, se rapportant au Valais et traitant de tous les domaines des sciences naturelles.
2. Tout travail, article ou communication, destiné à la publication doit être envoyé à la rédactrice et ne devrait pas, en règle générale dépasser 15 pages: des articles plus longs font l'objet d'une décision de cas en cas. Une contribution de l'auteur ou d'une institution est alors demandée.
3. Il est recommandé de prévoir, pour chaque article, un nombre suffisant d'illustrations, ceci afin d'aérer la mise en page et de rendre ainsi l'article plus attrayant et compréhensible pour des lecteurs non spécialistes.
4. Les manuscrits doivent être fournis par courriel, en version définitive; une version papier est souhaitable si des indications de taille des illustrations ou de mise en page sont nécessaires.
5. Le texte d'un article standard se compose en général de 15'000 à 25'000 caractères (espaces compris), sans bibliographie, ni illustrations.
6. Le texte fourni comprendra les indications des titres et sous-titres, des passages en petits corps, de l'emplacement souhaité des figures et des tableaux, ainsi que les indications, au crayon ou en surlignage, sur la présence de signes inhabituels à la langue française. Les auteurs sont instamment priés de ne rien souligner, de ne pas utiliser de tabulateur au début des paragraphes et de ne pas écrire de mots entiers en majuscules. Les noms des auteurs seront adaptés par nos soins et les noms scientifiques seront écrits en italique.
7. Les auteurs doivent fournir :
  - a) le titre complet du travail (15 mots maximum) dans la langue de l'article (en allemand et en français)
  - b) leur(s) nom(s) et prénoms(s) en entier
  - c) leur(s) adresse(s) complète(s) (adresse électronique incluse si existante).
8. Il est également demandé un résumé dans la langue de l'article et dans une autre (allemand, français, éventuellement anglais); les 2 résumés ne doivent pas excéder au total 2000 caractères (espaces compris). Les auteurs sont priés de fournir quelques mots clés (key-words) et leurs équivalents en allemand/français (10 mots au maximum).
9. Les contributeurs s'engagent tacitement à céder leur copyright, en exclusivité, à La Murithienne. Cette cession devient effective dès la confirmation écrite de l'acceptation du manuscrit pour publication. La propriété intellectuelle des textes reste acquise aux auteurs qui sont aussi responsables de leur contenu.
10. Les contributeurs autorisent La Murithienne à mettre leur article in extenso à disposition des lecteurs de la médiathèque Valais, via le site et catalogue [www.rero.ch](http://www.rero.ch), en libre accès, un an après la publication dans le Bulletin.

### Les figures et les tableaux

1. Les figures et les tableaux doivent être fournis soit sur papier (photographies, dessins), ou par support informatique (fichiers jpeg, eps ou tif), avec une copie papier en format A4 ou en pdf.
2. Les illustrations sont remises sous formes d'originaux en garantissant une définition de 300 dpi pour le format proposé.

3. Il est préférable que les figures, les tableaux ou les photos ne dépassent pas, après réduction, le miroir de page 150 x 220 mm. Il est recommandé d'associer à chaque figure un étalon métrique. Les notations de grandissement ou de réduction ne sont pas admises dans les figures.
4. L'auteur·trice insèrera dans le texte Word les légendes des illustrations et des tableaux et toutes les inscriptions qui s'y trouvent. Les textes, commentaires ou précisions figurant sur les tableaux et illustrations devront être aussi concises que possible et seront aussi inclus au texte de l'article.
5. Le Bulletin est publié par défaut en couleur. Pour les tableaux ou intervention graphique sur les photos, la charte couleur du Bulletin sera appliquée par notre graphiste. Le choix des couleurs devrait au mieux être pensé pour une reproduction en N/B ou pour des personnes atteintes de mauvaise distinction des nuances.

## Bibliographie

Les références bibliographiques doivent se limiter à celles citées dans le texte. Notre graphiste s'occupe de mettre les noms d'auteurs en petites capitales.

Les auteurs·trices sont priés de se conformer au modèle suivant:

### **Citation d'une revue (un auteur)**

Dans le texte, se présente comme: (Gams1927)

En fin d'article, dans la bibliographie: Gams, H. 1927. Von den Follatères zur Dent de Morcles. *Beitr. Geobot. Landesaufn. Schweiz* 15: 1 – 760.

### **Citation d'une revue (deux auteurs)**

Dans le texte, se présente comme: (Werner & Delarze 1988)

En fin d'article, dans la bibliographie: Werner, Ph. & R. Delarze 1989. La végétation des Follatères. Carte de détail, état 1985-1987. *Bull. Murithienne* 106/1988: 66-89, annexe.

### **Citation de plus de deux auteurs**

Dans le texte, se présente comme: (Moser & al. 2002)

En fin d'article, dans la bibliographie: Moser, D.M, A. Gygax, B. Bäumlér, N. Wyler & R. Palese 2002. *Liste rouge des espèces menacées en Suisse – Fougères et plantes à fleurs*. Série OFEFP "L'Environnement pratique". Centre du réseau suisse de floristique, Chambésy; Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Chambésy. 118 pp.

### **Citation d'un ouvrage (un auteur)**

Dans le texte, se présente comme: (Moser 1978)

En fin d'article, dans la bibliographie: Moser, M. 1978. *Keys to Agarics and Boleti*. Tonbridge, Philips, 535 p.

### **Citation d'un ouvrage (plus de deux auteurs)**

Dans le texte, se présente comme: (Hess, Landolt & Hirzel 1967)

En fin d'article, dans la bibliographie: Hess H., E. Landolt & R. Hirzel 1967. *Flora der Schweiz*. Bd. 1. Birkhäuser, Basel und Stuttgart, 858 pp.

### **Citation d'un article dans un ouvrage**

En fin d'article, dans la bibliographie: Chater, A.O. & D.A. Webb 1972. Orobanche, p. 293. In: Tutin, T.G. & al. (eds), *Flora Europaea*, 3, Cambridge.

## Remerciements, citations

Ecrire toujours prénom et nom en entier.

## **Epreuves**

Les auteurs reçoivent une épreuve de leur article à retourner corrigée à la rédactrice, impérativement dans les délais fixés par cette dernière. Les frais pour tout remaniement de texte ou corrections de la deuxième épreuve sont facturés aux auteurs.

## **Tirés à part**

Les auteurs reçoivent une version en pdf de leur article.

## **Correspondance**

Toute correspondance concernant la publication d'articles ou de communication dans le Bulletin de La Murithienne doit être adressée à la rédactrice :

Jacqueline Détraz-Méroz      [jhmh.detrax@bluewin.ch](mailto:jhmh.detrax@bluewin.ch)  
Route de la Biolette 8  
1996 Basse-Nendaz  
079 306 12 56

ou

La Murithienne                      [lamurithienne@admin.vs.ch](mailto:lamurithienne@admin.vs.ch)  
Case postale  
1950 Sion 2 Nord